

Association de Sauvegarde de Montigny et de son Environnement

8, rue du Trou de la Vente 77690 Montigny sur Loing Association agréée régie par la loi de 1901 N° 4/9515

Février 2020

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

QUESTIONNAIRE A.S.M.E. ADRESSÉ AUX CANDIDATES TETES DE LISTE

L'A.S.M.E., de par sa vocation, ne prend pas parti lors des élections municipales. Elle souhaite engager un dialogue constructif avec la nouvelle équipe municipale, quelle qu'elle soit, au service des Montignons et de la qualité de la vie et de l'environnement notre commune.

Toutefois, sur la base de près de 25 ans d'action associative à Montigny pour la préservation et la promotion du patrimoine historique, culturel et naturel et plus généralement de la qualité de la vie de notre village, nous proposons un inventaire de questions clefs sur lesquels il nous parait souhaitable que les candidats se prononcent et fassent part de leurs projets avant l'élection afin que le vote des Montignons soit ainsi éclairé. Ce questionnaire est adressé aux deux têtes de listes ayant déclaré publiquement leur candidature et publié leurs listes. Ces réponses seront communiquées à nos adhérents et publiées sur le site internet de l'association(www.montigny-asme.fr).

1- Communauté de communes et synergies avec des communes voisines

Quel bilan faites-vous du rattachement de Montigny à la Communauté des Communes de Moret-Seine-et-Loing (C.C.M.S.L.) (bilan financier pour la commune, impact sur les services aux Montignons, impact fiscal pour les administrés, délégation à la C.C.M.S.L. de tâches administratives, telles l'instruction des permis de construire ou de services aux habitants, et impact sur les effectifs en mairie).

Comment voyez-vous la poursuite de ce rattachement ?

Quelles perspectives proposez-vous s'agissant de la fusion éventuelle de notre commune ou de synergies accrues avec une ou plusieurs communes voisines ?

2- Plan Local d'Urbanisme

Un Plan Local d'Urbanisme a été adopté par le conseil municipal le 17 octobre 2019, puis amendé le 16 janvier 2020.

Il fait l'objet de plusieurs recours gracieux, dont un de l'A.S.M.E. accessible sur notre site.

Envisagez-vous en conséquence une rectification du PLU ?

Quelle est votre position sur l'établissement d'une charte architecturale?

3- Voirie

Quels sont vos projets s'agissant de l'entretien et de la sécurisation de la voirie, la signalétique (harmonisation des panneaux, sécurité, orientation, culturelle et historique) et la création de circuits et passages pédestres ou cyclistes ?

Quelle est votre position s'agissant de l'enfouissement des lignes électriques et télécom, notamment à l'occasion des travaux de terrassement pour la voirie ?

4- Commerces et services

Quels sont vos projets relatifs au maintien, voire à la création, de commerces et d'activités d'artisanat dans le village, ainsi qu'au maintien et au développement des services : devenir du bâtiment de la gare, pérennité de l'arrêt des trains à Montigny, maintien des services de santé, de La Poste, du Crédit Agricole...?

5- Activités sportives et de loisirs

Quels sont vos projets concernant les activités sportives, notamment pour les jeunes, et pour les lieux de convivialité dans le village, notamment pour les seniors et les associations?

Quel avenir pour le tennis municipal? (remise en état, facilité d'accès et de réservation)

Comment voyez-vous l'avenir de la « baignade » de Montigny ?

6- Environnement

Quels actions concrètes envisagez-vous pour conserver et valoriser notre label « village de caractère » ?

Quel rôle voyez-vous pour la commune s'agissant de la lutte contre les décharges sauvages ou les atteintes aux zones boisées ?

Quels sont vos projets concernant l'évacuation des eaux pluviales pour éviter une inondation au bas du village en cas d'orage ?